

Communiqué du SNCS-FSU du 19 novembre 2025

Les attaques individuelles contre des chercheuses et des chercheurs doivent cesser

En quelques années, la communauté scientifique a malheureusement dû s'habituer à des attaques contre différentes disciplines, accompagnées à chaque fois de remises en cause ciblées de certaines thématiques de recherche. Des groupes de pressions vilipendent ce qu'ils stigmatisent comme du « wokisme », des groupes d'intérêts dénigrent les alertes contre le réchauffement climatique et l'origine humaine de la détérioration du climat, des travaux scientifiques sont contestés, notamment en sciences humaines et sociales... Ainsi, notre collègue Gabriel Zucman a dû faire face en septembre dernier aux attaques inacceptables¹ de Bernard Arnault, et la semaine passée un colloque sur la Palestine a été annulé² avec l'intervention du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace (ESRE).

Ces derniers mois ont vu une évolution notable et délétère de ces pratiques avec le ciblage, non plus seulement de domaines de recherche et de leurs communautés scientifiques, mais d'individus qui sont personnellement et nommément désignés. À l'Institut de recherche pour le développement (IRD), des pressions ont été exercées par des membres de la direction sur un groupe organisant un séminaire scientifique interne pour en exclure un chercheur invité à présenter ses travaux. Celui-ci, qui s'intéresse à la conservation de la biodiversité, a régulièrement démontré la faiblesse des dispositifs censés l'assurer et dénonçait, en particulier, les velléités d'exploitation de sites naturels sensibles. Plus récemment, c'est le directeur de l'Institut d'études politiques (IEP ou Sciences Po) de Strasbourg qui s'est « inquiété » de la venue dans son institut, d'une chercheuse du centre national de la recherche scientifique (CNRS) travaillant sur la Palestine. Ne pouvant, suivant ses propres dires³, « pas faire grand-chose en interne », il a demandé à un réseau de contacts externes des « infos sur cette chercheuse lui permettant d'alerter la présidence de son université ».

Dans ces deux derniers cas, on remarque que c'est, au départ, de l'intérieur du monde académique que viennent les attaques : via la structure de direction pour le chercheur de l'IRD et via un responsable de composante d'une université pour la chercheuse CNRS. On note également que c'est, à chaque fois, la réputation scientifique et la probité intellectuelle des personnes qui sont mises en cause en bloc, au mépris des règles d'évaluation par les pairs du travail de recherche des individus et au mépris du respect des libertés académiques. Ces attaques ciblées sur des individus sont inacceptables. Et leur violence doit être soulignée, avec ses conséquences lourdes sur l'activité et l'équilibre des personnes ciblées.

Le SNCS-FSU condamne avec force la dérive que traduit ce type d'agressions. Il demande au ministre de l'ESR de prendre toutes les mesures nécessaires pour les faire cesser, pour protéger les personnels des établissements publics de recherche et pour assurer le maintien des libertés académiques.

Le SNCS-FSU défendra avec la plus grande vigueur les chercheuses et les chercheurs de l'ESR et des EPST, leur liberté de travail et leur capacité à mener dans la sérénité les missions qui leur sont confiées.

¹ Communiqué du SNCS-FSU du 25 septembre 2025 – [Le SNCS-FSU soutient notre collègue Gabriel Zucman](#)

² Communiqué intersyndical du 13 novembre 2025 – [Pour la défense des libertés académiques](#)

³ <https://www.rue89strasbourg.com/sciences-po-strasbourg-emmanuel-droit-palestine-366328>

SNCS-FSU : Engagées et engagés au quotidien pour la recherche publique

CONTACT

CNRS Délégation Ile-de-France Villejuif
7 rue Guy Môquet, 94800 VILLEJUIF
01 49 58 34 09
syndicat@sncs.fr

NOUS SUIVRE

www.sncs.fr

 [@sncs-fsu](#)

 [@SNCS_FSU](#)